

Séance du 21 mars 2024

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le
ID : 026-200000081-20240321-03_2024-DE



L'an 2024, le 21.03.2024, le Conseil Syndical du SCoT de la Vallée de le Drôme Aval, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président M.MOREL Loïc

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	10	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Messieurs :

M. ARNAUD Robert, M. BENOIT Denis, M. CAILLET Christian, M. CHAVE Philippe, M. FAYARD François, M. LEMERCIER Christophe, M. MOREL Loïc, M. POINT Jean-Pierre

Mesdames: Mme MARCON Dominique, Mme PELAEZ-BACHELIER Hélène

Procurat(s) :

M. TRON Frédéric donne pouvoir à Mme PELAEZ-BACHELIER Hélène

Date de la convocation
13 mars 2024

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
03 avril 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Messieurs: M. AURIAS Claude, M. BOUVIER Jean-Marc, M. DELAYE Dominique, M. SERRET Jean, M. TRON Frédéric, M. VALLON Cyrille,

Mesdames: Mme BORDERES Danielle, Mme MARCON Dominique, Mme LORENZETTI Muriel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

M. FAYARD François

03 avril 2024
et publication du
03 avril 2024

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023
TRESORIER**

Le Président expose aux membres du Conseil Syndical que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice.

Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Syndical en même temps que le compte administratif.

**Vu le compte rendu du Président,
Le Conseil Syndical,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 trésorier, après en avoir examiné les opérations qui sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à EURRE

Le Président, MOREL Loïc

le(s) secrétaire(s) de séance